

- Au cœur de - **LAGARRIGUE**



NUMÉRO 17 - JUILLET 2023



En images

Travaux et réalisations

Dossier

Le comité des fêtes

Focus

Accueil de loisirs de la Durenque

Le magazine semestriel de la municipalité

Le Clos du Ségala

**Nouvelle résidence sénior,
aux portes de Castres, à Lagarrigue.**

- Résidence de plain-pied et sécurisée.
- Jardin privatif pour chacun des 70 logements.
- Spacieux et lumineux : T1, T2 ou T3.



LES SERVICES

- Services à la carte
- Restauration
- Parking
- Activités Animations

LES +

- Proximité commerces
- Gardien 7/7j et 24/24h
- 200 m de la maison santé

CONTACTEZ-NOUS

- 06 13 05 28 42
- les-seniomes.fr

Résidence Sénior
Les Seniomes



**TRAVAUX PUBLICS
DE LA MONTAGNE NOIRE**

Benoît BESSIERE
Gérant

06 07 48 05 06



**GOUDRONNAGE
PARTICULIER ET PUBLIC
TERRASSEMENT**

24, rue de l'Artisanat - 81200 AUSSILLON
Tél. 05 63 98 99 79 - Fax. 05 63 98 88 63
tpmn@wanadoo.fr

Lagarrigue Coiffure

Julie Tonia Jenny

Salon de coiffure
13 avenue de mazamet
81090 Lagarrigue
Femme - Homme
Sur rendez-vous

05.63.35.15.60



Sommaire

En images

pages 4 à 7

Focus

Accueil de loisirs de la Durenque

pages 8 et 9

Parole aux élus

page 10

CCAS

**Centre Communal
d'Action Sociale**

page 10

Dossier Comité des fêtes

pages 12 à 16

Espace assoc's

pages 17 à 19

Environnement

page 20

Informations

page 21

Agence postale

page 22

Etat civil

page 23

PUBLICATION

Edité à 1000 exemplaires

Directeur de publication :

Vincent COLOM

Equipe de rédaction :

Bruno EMILE DIT BIGAS

Martine PIOVESAN

Virginie CARRIE

Jacqueline PENAUD

Sonia ENJALBERT

David LOPES

Xavier SENTIS

Emmanuelle ALBERT

Karine CARAYON

Impression : Imprimerie du Progrès

Crédit photo : © Claude Daussin page 20

Édito



Chères Lagarriguoises, chers Lagarriguois,

Ce début d'année 2023 est riche de nouveautés et de changements pour notre commune avec la construction de la résidence senior du Clos du Ségala qui avance à grands pas et dont l'ouverture des 70 logements (T1, T2 ou T3 de plain-pied avec gardien, restauration et services à la carte) est prévue pour janvier 2024. Vous avez été très nombreux à participer à la réunion d'information du 3 juin ce qui témoigne d'un réel besoin. Le restaurant Bigues a rouvert ses portes le 7 juin et propose ses services tous les midis, nous sommes heureux de voir que notre commune reste attractive pour de jeunes entrepreneurs. Un autre signe de dynamisme : la relance du comité des fêtes. Et vu le succès de la guinguette du 11 juin, je ne peux que féliciter tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée et leur souhaiter une belle et longue continuation.

Début février, nous avons également accueilli notre nouvelle secrétaire générale dont le premier dossier d'ampleur a été la reprise en régie des temps péri et extrascolaires. Aussi, comme vous le découvrirez plus en détail dans le focus de ce magazine, tous les temps de garderie des enfants de 3 à 11 ans (mercredis et vacances inclus) seront gérés à partir de la rentrée de septembre par la commune et non plus par la MJC. Soucieux du bien-être des enfants et de leur développement, nous allons vous proposer de l'aide aux devoirs deux fois par semaine ainsi que des activités sportives, éducatives les plus diverses possibles et ce tout en baissant les prix. J'en profite pour remercier une fois encore les membres du bureau de la MJC pour la qualité de nos échanges et les responsabilités assumées jusque-là. Sachez que la MJC continuera à accueillir les ados et à vous proposer des activités sportives, culturelles et sans doute des nouveautés. N'hésitez pas à les contacter.

Concernant les travaux, soucieux de respecter les engagements pris pendant la campagne électorale, nous faisons notre maximum pour continuer à développer notre commune et à améliorer nos conditions de vie par la réalisation de travaux. Vous le découvrirez en images, ils sont nombreux, divers et nécessitent une gestion rigoureuse. Aussi, je tiens à remercier nos différents partenaires: la Préfecture, le Département, la Région et la Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet sans qui tous ces projets ne pourraient voir le jour. Malgré toutes les contraintes budgétaires et financières que rencontrent les petites communes, j'ai le plaisir de vous annoncer que les taux d'imposition des taxes locales restent inchangés pour la 7^{ème} année consécutive.

Je tiens également à vous signaler que, par souci écologique et économique, nous ne distribuerons plus les comptes-rendus des conseils municipaux. Ils sont librement consultables sur le site internet de la mairie et remis en version papier sur simple demande.

Pour finir, une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants va être lancée dans les prochains jours et fera l'objet d'une communication spécifique.

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous un bel été.

Vincent COLOM

Maire de Lagarrigue

EN IMAGES



Décorations festives

Les agents communaux ont continué la fabrication des décorations pour les fêtes de fin d'année. Celles-ci ont été entièrement confectionnées avec des matériaux de récupération. Des guirlandes lumineuses, à éclairage LED, ont complété ces réalisations. Vous avez pu les admirer tout au long du mois de décembre 2022 et vous aurez le plaisir d'en découvrir de nouvelles en fin d'année.

Vœux à la population

Samedi 7 janvier 2023, Monsieur le Maire Vincent COLOM a eu le plaisir d'adresser ses vœux aux Lagarriguoises et Lagarriguois venus nombreux à cette cérémonie. Après avoir énoncé les différents projets menés par l'équipe municipale depuis le début du nouveau mandat, la cérémonie des vœux s'est poursuivie par un apéritif dinatoire dans une ambiance conviviale durant laquelle les jeunes ont assuré le service et ont ainsi pu récolter 500 euros pour les séjours de cet été.



Vœux au personnel municipal

Monsieur le Maire et le conseil municipal ont présenté leurs vœux à l'ensemble du personnel communal, le 19 janvier. Cela a été l'occasion de remercier l'ensemble des collaborateurs pour la qualité du travail réalisé quotidiennement et de leur offrir un colis gourmand. Cette soirée s'est terminée par un apéritif dinatoire en toute convivialité.

Premières foulées lagarriguoises, remise de dons au profit du Téléthon

La première édition des foulées lagarriguoises a connu un grand succès grâce à l'implication de nombreux bénévoles, de la MJC de Lagarrigue et des élus. Nous remercions chacun d'entre eux pour leur investissement dans cette cause noble, ainsi que les partenaires pour leur soutien indéfectible. Grâce à leur générosité et à votre participation, nous avons pu atteindre notre objectif de collecte de fonds pour aider les personnes atteintes de maladies rares et verser 2252,17 euros au Téléthon. Nous vous donnons rendez-vous pour la deuxième édition prévue le 26 novembre 2023.



Le jeudi 2 février 2023 a eu lieu la remise de dons au profit du Téléthon.

Souriez, vous êtes filmés

Deux ans après les premières installations, le déploiement de la vidéoprotection s'est achevé sur la commune par la pose des dernières caméras notamment au niveau de la mairie, de l'école ou encore du boulodrome.

Ces derniers équipements permettent de mieux quadriller la commune et donc de faciliter le travail des forces de l'ordre qui utilisent ce système dans nombre de leurs enquêtes pour élucider affaires et délits.

Nous remercions la Préfecture du Tarn pour son aide financière, afin que ce projet puisse aboutir.



Jeux pour enfants



Les travaux d'agrandissement de l'aire de jeux de la rue du Causse ont débuté en mai avec l'installation d'une pyramide araignée (structure de 8 mètres de hauteur). Une table de ping pong sera installée très prochainement.

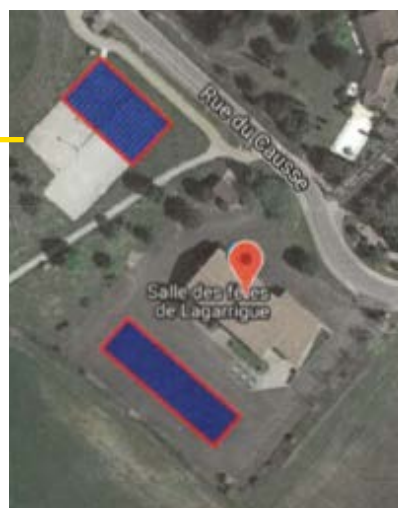
Au lotissement de la Durenque, avenue de Pédardé, une structure de jeux a été installée et fera le bonheur des plus petits dès que la commission de sécurité sera passée.

Pour rappel, ces jeux sont réservés aux enfants de 3 à 12 ans (6 ans pour l'araignée) et sous la surveillance et la responsabilité des parents ou accompagnateurs.



Installation d'ombrières

D'une superficie de 1 100 m², des panneaux photovoltaïques vont être installés au niveau de la salle des fêtes et du boulodrome d'ici la fin de l'année. Outre la production d'une électricité verte, les pétanqueurs pourront profiter d'un terrain couvert ainsi que d'une zone de stationnement ombragée. Nous en profitons pour remercier le club de pétanque pour les plantations des frênes autour du boulodrome.



Lotissement impasse René Charlier

Les travaux de viabilisation des 4 terrains de l'impasse René Charlier sont achevés.

Ils ont permis la création de 4 parcelles totalement viabilisées, dont 3 sont encore à la vente : celles de 790 et 791 m² au prix de 65 000 euros chacune, et celle de 889 m² au prix de 70 000 euros.

EN IMAGES

Vérification des poteaux incendies

La vérification annuelle des poteaux et bornes incendies sur la commune a été effectuée conformément à la réglementation en vigueur.

Pour se faire le matériel de mesure a été acheté par la commune grâce à l'aide financière de la Préfecture du Tarn. L'objectif est de faire réaliser par nos agents techniques ces vérifications obligatoires et éviter ainsi l'intervention d'un prestataire extérieur.



Cérémonie du 8 mai

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 a été un moment fort de rassemblement et de recueillement en présence de Monsieur le Maire, de son conseil municipal, des Présidents d'associations du village et des représentants des autorités civiles et militaires. Cette journée a permis de rendre hommage aux soldats et aux civils morts pendant la guerre, ainsi qu'à tous ceux qui ont combattu pour la liberté. Elle a également rappelé l'importance de se souvenir de l'histoire pour mieux comprendre le présent et préparer l'avenir.

Feux tricolores

La carte mère des feux tricolores, situés avenue de Castres, a dû être remplacée pour un coût avoisinant les 9000 euros TTC.

Des problématiques de réglages sont encore constatées mais devraient être résolues dans les semaines à venir.



L'avenue Jean-Jaurès fait peau neuve

Des travaux de réfection de la voirie ont été engagés et financés par le Conseil Départemental du Tarn, du ralentisseur au feu tricolore de l'avenue Jean-Jaurès.

Le marquage au sol des passages piétons et de la signalisation du ralentisseur vont également être refaits.



Fleurissement de la commune

Les agents techniques ont travaillé au fleurissement de notre commune avec la plantation de plantes et fleurs colorées pour agrémenter les jardinières rue de la Poste, rue de la Tuilerie et rue du Centre.

En replantant les bulbes et autres vivaces, la commune est fleurie tous les ans sans occasionner de nouvelles dépenses. Cependant, nous avons constaté des vols de plantes, nous en appelons donc au civisme de chacun pour que de tels agissements ne se reproduisent pas.



FOCUS : Accueil de loisirs de la Durenque (ALD)

Depuis 2008, la MJC de Lagarrigue a en charge la gestion des accueils périscolaires et extrascolaires de la Commune. C'est donc elle qui assure au quotidien l'organisation et la surveillance des enfants scolarisés sur notre école le matin, le midi et le soir durant les journées de classe ainsi que les mercredis et les vacances scolaires.

L'équipe municipale, soucieuse de s'impliquer dans une politique forte en direction des enfants avait pour projet de reprendre en régie les temps périscolaires du matin, du midi et du soir. Le conseil d'administration de la MJC et son Président, conscients des responsabilités et de la charge d'une telle compétence, ont souhaité que la collectivité reprenne également la gestion des mercredis et des vacances.

C'est ainsi qu'après de nombreux échanges avec le Conseil d'administration de la MJC et le personnel qui travaille auprès des enfants, nous avons aujourd'hui le plaisir de vous annoncer que **la commune reprendra, à compter du 1^{er} septembre 2023, la gestion et l'organisation de l'ensemble des temps péri et extrascolaires.**

Concrètement, pour les familles Lagarriguoises, cela va représenter :

• **Une ouverture de 15 minutes en plus** tous les soirs :

- L'ALAE sera ouvert tous les jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi), le matin avant l'école de 7h30 à 8h20, le midi de 12h00 à 13h50 et le soir de 16h30 à 18h30.

- L'ALAE du mercredi sera ouvert les mercredis en période scolaire de 7h30 à 18h30.

- L'ALSH sera ouvert pendant les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30 (sauf une semaine à Noël et 3 semaines en août).

• **Un nouveau lieu d'accueil** : l'ancienne maternelle, située dans les locaux de l'école, qui va faire peau neuve durant les vacances d'été. Les avantages : éviter des déplacements pour se rendre à la cantine et profiter des cours de récréation et préaux de l'école.

• **Un projet pédagogique conséquent** avec une aide aux devoirs proposée deux fois par semaine pour les plus grands (lundi et jeudi), des activités et sorties riches et variées ainsi que des activités sportives organisées par un agent qualifié sur le temps scolaire (à hauteur de 5 heures par semaine réparties entre les différentes classes),

• **Un seul et même service « Enfance »** composé des agents municipaux qui travaillent au sein de l'école faisant fonction d'atsem ou de cantinière, d'animateurs (pour certains repris de la MJC et d'autres qui seront recrutés) et d'un directeur de service (qui assurera également un rôle de coordonnateur avec la crèche et les alae de Valdurenque et Noailhac).

• **Des goûters fournis** par la collectivité à tous les enfants accueillis les mercredis et pendant les vacances.

• **De nouvelles modalités d'inscription avec une facturation calculée sur la base de la présence effective et accompagnée d'une baisse des tarifs.**

- **Pour la cantine et l'ALAE** du matin, du midi et du soir (journées où il y a école) : réservation à effectuer sur le portail famille et paiement en ligne au moment de l'inscription.

- **Pour l'ALAE du mercredi et ALSH** (vacances scolaires) : inscription par dossier papier et paiement à effectuer par chèque, espèces, CESU ou chèques vacances ANCV auprès du directeur ALAE, ALSH.

Attention : Les inscriptions sont limitées en fonction des places disponibles

Tarif en € facturé par journée d'inscription à l'accueil du matin (de 7h30 à 8h20)	Tarif en € facturé par journée d'inscription à l'accueil du midi (de 12h00 à 13h50)	Tarif en € facturé par journée d'inscription à l'accueil du soir (de 16h30 à 18h30)
0.20€	1.00€	0.30€

Lieu de résidence des enfants	Quotient familial (QF)	Tarif en € facturé par 1/2 journée d'inscription (matin ou après-midi)	Tarif en € facturé par journée d'inscription avec repas compris
Pour les enfants résidants sur les communes de Lagarrigue, Noailhac et Valdurenque	Tranche 1 avec quotient familial < ou = à 500€	1.20€	6.00€
	Tranche 2 avec quotient familial < ou = à 700€	1.38€	6.90€
	Tranche 3 avec quotient familial < ou = à 900€	1.59€	7.94€
	Tranche 4 avec quotient familial < ou = à 1100€	1.83€	9.13€
	Tranche 5 avec quotient familial > à 1100€	2.10€	10.50€



Suite au sondage proposé à la population sur nos différents supports de communication (Facebook, PanneauPocket, site internet), voici le logo qui a été retenu pour l'identité visuelle de l'Accueil de Loisirs de la Durenque.

Toutes les informations détaillées (règlements de fonctionnement, dossier d'inscription, formulaire de réservation...) sont disponibles sur le site internet de la commune ou remis sur simple demande.

Nous en profitons pour remercier tous les membres de la MJC (membres, bénévoles et agents) pour la qualité des échanges durant cette période transitoire, pour leur engagement sans faille depuis des années et pour leur volonté que l'association continue à se développer dans d'autres domaines d'activités. Nous remercions également les élus des communes de Valdurenque et Noailhac qui ont pris la décision de poursuivre le partenariat pour assurer l'accueil de leurs enfants pour les mercredis et les vacances scolaires.

Convaincus que ces accueils de loisirs sont primordiaux pour les enfants et leurs familles, l'équipe municipale, la MJC de Lagarrigue et les services de la mairie restent à votre disposition.

CONTACTS

Service enfance par mail à al.durenque@lagarrigue81.fr ou à secretariat.mairie@lagarrigue81.fr

Mairie au 05 63 35 50 41

Parole aux élus



Virginie CARRIE

Conseillère municipale

Commission Communication, Affaires scolaires et péri-scolaires

Depuis toujours Lagarrigoise et ce, depuis plusieurs générations, la proposition de Vincent Colom en 2014 alors qu'il montait sa première équipe municipale m'a beaucoup intéressée dans le sens où je voulais voir ma commune bouger et cela me permettait justement d'en être partie prenante.

Le projet et les visions de Vincent me plaisaient, l'équipe dynamique a fini de me convaincre.

Aujourd'hui ce rôle m'a permis de mieux comprendre comment fonctionne une municipalité, m'a montré que chacun d'entre nous, quelque soit son niveau peut apporter sa pierre à l'édifice car le partage est grand et les échanges variés au sein de l'équipe permettent d'avancer pour le collectif et de voir de belles réalisations s'accomplir.



Christian BRU

Conseiller municipal

Commissions Finances, Cadre de vie et travaux, Urbanisme

J'ai aujourd'hui 66 ans, retraité BTP et j'habite à Lagarrigue depuis 1960.

Comme vous, j'ai la chance de vivre dans une démocratie.

C'est donc pour la vie de la démocratie que je me suis engagé sur la liste de Vincent Colom.

Vous nous avez élus et je vous en remercie.

Pour moi, tout le monde a le devoir de s'engager, même à minima pour faire vivre la communauté.

Une équipe est bien plus puissante qu'une seule personne.

L'intérêt collectif prime sur l'intérêt particulier.

Voici en partie le pourquoi de mon engagement au sein du Conseil Municipal.

Le CCAS

L'équipe du CCAS est active sur la commune. Au mois de janvier par binôme, les membres ont rendu visite aux personnes de plus de 80 ans pour leur présenter les vœux pour cette nouvelle année et leur remettre quelques gourmandises.

Au mois de mars, l'équipe a organisé un vide armoires qui a permis de passer une journée de convivialité malgré la pluie.



La nouvelle équipe de l'association des parents d'élèves a été invitée à venir proposer une petite pause café/crêpes aux exposants et aux visiteurs.

Le goûter a été offert aux élèves de CM2 pour leur dire au revoir, leur souhaiter bonne route vers le collège et les faire participer à un temps d'échanges sur la citoyenneté.

Des aides ponctuelles sont votées pour des personnes qui sont en situation de besoin.

D'autres actions et nouveautés sont prévues pour l'automne et le printemps 2024....

Nouvelle secrétaire générale



Emmanuelle ALBERT

Certains d'entre vous l'auront remarquée en vous rendant à la mairie, une nouvelle secrétaire, Emmanuelle ALBERT, est en poste depuis le 06 février. Elle prend la suite de David BAISSÉ au poste de secrétaire générale.

Son profil : 36 ans, mariée et résidant dans un petit village de la Montagne Noire Audoise.

Son parcours professionnel : après un BTS comptabilité et gestion des organisations, elle a travaillé au sein de la commune de Pezens (commune de l'Aude de 1500 habitants) où elle gérait tous les dossiers en lien avec les Finances (budget, comptabilité, paye, marchés publics, demandes de subventions...) et les ressources humaines (gestion des carrières, des dossiers maladies...).

Après 10 années passées sur ce poste, elle a intégré la Communauté de Communes de la Montagne Noire (intercommunalité composée de 22 communes pour 6000 habitants et 90 agents) au poste de directrice générale des services pendant plus de 3 ans avant de rejoindre notre municipalité.

Les principales missions qui lui sont confiées : la gestion des moyens humains et financiers de la commune et la mise en œuvre des politiques déclinées par l'équipe municipale dont par exemple la reprise en régie des temps péri et extrascolaires...

Nouveau directeur ALAE/ALSH/coordonnateur CTG

Arthur GRIMAL

Je m'appelle Arthur Grimal, j'ai 34 ans et je suis un professionnel de l'animation engagé et passionné par le développement des actions tournées vers l'enfance/jeunesse. Je suis en couple et j'ai également un petit garçon : Charly, âgé de 2 ans.

J'ai commencé ma carrière d'animateur à 20 ans avec la mairie de Blagnac (31), où j'ai découvert ma passion pour l'encadrement de la jeunesse. Au fil des années, j'ai gravi les échelons jusqu'à devenir directeur adjoint puis directeur ALAE en 2014 et 2015. En 2020, j'ai obtenu mon diplôme DEJEPS, renforçant ainsi mes compétences dans le domaine de l'animation et de sa gestion.

Depuis octobre 2020, j'ai eu le privilège d'occuper le poste de responsable enfance à la MJC de Lagarrigue. Au 01/09/2023, la compétence enfance est reprise par la municipalité de Lagarrigue et je suis heureux

de pouvoir continuer l'aventure avec elle en tant que directeur des Accueils de Loisirs Associés à l'École (ALAE) et de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Mais mes responsabilités ne se limitent pas à cela. En tant que coordinateur de proximité de la Convention Territoriale Globale, je jouerai un rôle clé dans l'accompagnement des différentes structures du secteur enfance/jeunesse des trois communes (Lagarrigue, Valdurenque et Noailhac), afin d'en coordonner les actions sur ce territoire de la Durenque.

Enfin, je crois fermement en la valeur de chaque enfant. Les enfants d'aujourd'hui seront les adultes de demain, et c'est cette expérience qui me pousse à consacrer toute mon énergie et mes compétences à offrir un environnement sûr, stimulant et épanouissant pour les jeunes du territoire.

Dossier : Le comité des fêtes

Le comité des fêtes est une association à but non lucratif dont les membres sont bénévoles et participent à l'animation de la vie sociale d'une commune, au bénéfice de ses habitants.

Nous avons recueilli le témoignage de Madame Donadon, de Monsieur et Madame Bigues et Mme Isart, puis de Monsieur Moulet qui a été président du comité des fêtes durant plusieurs années, de Monsieur Rivairan, président de l'amicale villageoise et enfin celui de Monsieur Rey.

A Lagarrigue, il est en sommeil depuis plusieurs années. Des membres du conseil municipal, ainsi que des administrés ont décidé de le relancer ; Monsieur Munier nous explique les projets du comité des fêtes (article du dossier page 16).

Entretien avec Madame Marie-Christine Donadon, Madame Claire Isart, Madame-Monsieur Ginette et Henri Bigues

Pouvez-vous nous parler de la fête qui avait lieu au village ?

Avant les années 70, la fête se déroulait dans la cour où se situe la crèche.

Il n'y avait pas d'estrade, l'orchestre s'installait sur un mur. Pour délimiter cette zone du buis, qui était ramassé à Gaïx, était mis en place.

Il y avait une tombola, un jeu de tir, un jeu de chamboule-tout mais aussi des marchands de jouets et de confiseries. Nous dansions sur le goudron, nous mettions des sandales en cordes pour éviter de trop glisser.

Madame et Monsieur Donadon ont fait partie du comité des fêtes entre 1966 et 1968, le comité comptait alors 5 membres.

Puis, c'est à la place des Barrys qu'avaient lieu les fêtes générales, il y avait un petit manège et des auto-tamponneuses.



Lors des fêtes générales organisées au village, Jean-Claude Donadon et Henri Bigues jouaient du musette ; les lundis c'était l'orchestre de « Dona » qui jouait de la batterie et les vendredis celui d'Henri Bigues qui jouait de l'accordéon. Tous les deux sont des enfants de Lagarrigue et avaient beaucoup d'amitié et d'amour pour la musique. C'est avec beaucoup d'entrain qu'ils animaient les soirées dans une ambiance festive, pour le plus grand plaisir du public.

Monsieur Donadon a appris la batterie avec son grand ami Henri Bigues et a joué quelque temps avec lui. Puis, il s'est lancé tout seul à partir de 1974 à 1987 avec souvent un accordéoniste, un guitariste ou trompettiste et un musicien qui jouait de la scie musicale. Le groupe Triolet musette vient ensuite de 1988 à 1990. Ce sont ces orchestres qui se produisaient lors des fêtes de Lagarrigue.

La fête générale était proposée sur combien de jours ?

La fête générale avait lieu du samedi au lundi. A l'entrée de la fête, une fleurette était distribuée contre une participation libre.

Et le dimanche matin c'était la tournée des fleurs. L'orchestre se déplaçait dans tout le village, installé sur un camion, et les habitants pouvaient choisir le morceau de musique qu'ils voulaient entendre.

Quand au lundi, c'était pour le village : il y avait la traditionnelle « fabounade » (cassoulet tarnais) et l'animation par un habitant qui faisait des pitreries.

Il y avait une bonne organisation avec l'aide de la mairie, des employés municipaux et des commerçants du village.



Entretien avec Monsieur Roland Moulet

Vous avez été président du comité des fêtes en quelle année ?

J'ai été président du comité des fêtes de 1973 jusqu'en 1983 et de l'association l'amicale des anciens élèves. Puis j'ai été bénévole au sein de l'amicale villageoise de 1993 à 1999. Et enfin, j'ai pris la présidence du comité des fêtes, l'amicale villageoise de 1999 en 2008.

Pouvez-vous nous dire quels évènements étaient proposés ?

De 1973 à 1983, l'amicale des anciens élèves proposait des activités annuelles gratuites. Il y avait une section de ping-pong, deux équipes féminines de volley en fédération, de la randonnée, un concours de belote et de la gymnastique féminine qui comptait une soixantaine de participantes. Les habitants pouvaient s'inscrire et participer à toutes les activités souhaitées, il n'y avait pas de limite.

Deux lotos étaient organisés par an et trois bals musette qui avaient lieu au gymnase. La fête du village se déroulait au mois de juillet.

Les bénéfices récoltés (vente de fleurs, inscriptions aux bals...) étaient partagés à parts égales entre le club de foot, qui nous aidait à l'organisation et à la préparation de la fête, et l'amicale. Les profits permettaient à l'école de mettre en place des projets et d'organiser des sorties scolaires ; et à l'amicale de proposer ses activités.

La fête avait lieu place des Barrys, au centre du village où était installé un chapiteau. C'était 4 jours de fête, tout le monde était présent. Des jeux de kermesse, un concours de pétanque étaient proposés et des orchestres importants venaient jouer.

Le lundi était réservé aux gens du village avec une « fabounade » et c'était l'orchestre de Monsieur Donadon qui faisait le bal musette.

Quelle était votre mission à l'amicale villageoise ?

De 1993 à 1999 en tant que bénévole, j'aidais aux différentes manifestations.

Mais mon rôle principal a été de gérer le club de randonnée. On a été jusqu'à 132 membres. En 15 ans, j'ai mené 932 randonnées autour de Lagarrigue, dans la montagne noire, les monts de Lacaune et le Sidobre.

J'ai aussi organisé des séjours de randonnées de 2 ou 3 jours dans les Pyrénées, le Causse du Larzac et le Causse de Rocamadour.

Ce qui me prenait le plus de temps et le plus de travail, c'était la préparation des randonnées dominicales l'hiver, en période de chasse. En effet je devais m'informer, auprès des associations de chasse et des gendarmeries, sur les zones de chasses à courre pour sécuriser les parcours.

En 1999 après le départ de Monsieur Rivairan, j'ai pris la présidence du comité des fêtes, l'amicale villageoise jusqu'en 2008. Nous étions entre 20 et 25 bénévoles et travaillions tous ensemble, c'était collégial.

J'étais toujours responsable des randonnées du dimanche, en plus de m'occuper de l'organisation des évènements.

Deux animations étaient programmées par an à la salle des fêtes : la fête du printemps et du vin primeur.

Et ensuite la fête du village au mois de juillet. Le dernier jour, la municipalité offrait le feu d'artifice (qui a été arrêté par manque de spectateurs).

La fête a été déplacée rue du Causse et elle a perdu toute son âme. Les personnes du centre du village ne venaient plus, trop éloignées. Il n'y avait plus d'animations à la place des Barrys. Le rallye touristique a été maintenu 2 ou 3 ans, puis abandonné.

En 2008, les membres de l'amicale ont décidé de démissionner et de céder la place à la Maison des Jeunes et de la Culture (les réserves de l'amicale ont été reversées à la MJC).

Dossier : Le comité des fêtes

Entretien avec Monsieur Jean-Paul Rivairan

Comment avez-vous intégré le comité des fêtes ?

J'ai été sollicité par Monsieur Piovesan (élu de la commune) et accepté le rôle de président de l'amicale villageoise de 1993 à 1999 et en 2009 j'ai repris la présidence du comité des fêtes.

Je travaillais à la mairie de Castres au service animation, ce qui m'a permis d'avoir des relations et des connaissances pour faire venir des groupes de musique et proposer des spectacles et événements variés lors des fêtes générales.

Combien de personnes étaient impliquées au bureau ?

Le bureau était composé d'une dizaine de membres et des bénévoles venaient nous aider lors des événements (5 à 6 animations par an).

Quelles animations et événements étaient proposés par l'amicale villageoise ?

Diverses animations et manifestations ont été mises en œuvre comme des soirées dansantes, des bals occitans, des randonnées, la fête du vin primeur, la galette des rois, le rallye touristique, des tournois de pétanque, le concours de belote, la fête du printemps, la fête générale et le vide greniers.



Premier vide greniers - Mars 1993

L'amicale villageoise proposait aussi des ateliers, une fois par semaine, comme la peinture sur soie, la couture, le tricotage, la gym, les randonnées et les danses occitanes.

Comment était organisé le rallye touristique ?

Le rallye touristique se déroulait en mars/avril et offrait aux participants le plaisir de découvrir notre territoire de manière ludique : le Sidobre, Puylaurens, l'Aude...

Le départ se faisait de Lagarrigue vers une destination que les acteurs devaient découvrir au fil des énigmes et des étapes. Ils devaient suivre un itinéraire, des jeux et des défis étaient proposés dans les villages.

Et la fête générale ?

La fête générale avait lieu mi-juillet, pendant 4 jours. Toutes les animations étaient gratuites. Un livret était édité, grâce aux sponsors, pour informer du programme des festivités. A l'emplacement de la salle des fêtes, qui n'existait pas à l'époque, un chapiteau était loué et installé pour l'occasion.

En 1996, un orchestre avait joué l'après-midi et « Les jumeaux de la chanson » de l'Aveyron étaient venus en vedette, ils avaient chanté le samedi soir.

Le dimanche matin, il y avait l'aubade aux habitants en musique : un groupe de bénévoles se déplaçaient dans tout le village en voiture sonorisée, des fleurs étaient proposées, les habitants donnaient une participation s'ils le souhaitaient.

Le centre du village aussi était animé, une volonté de la municipalité. La place des Barrys était un lieu où divers événements étaient organisés : défilé de vélocipèdes ; exposition de motos, d'automobiles ; aéromodélisme...

Lors d'une fête les sapeurs-pompiers de Castres avaient fait des démonstrations d'interventions et de gestes de premiers secours.

La soirée du dimanche, c'était la retraite au flambeau : les enfants du village accompagnés de leurs parents partaient de la place des Barrys jusqu'au lieu de la fête. Elle était organisée avant le feu d'artifice qui était offert par la mairie.

Le lundi avait lieu le tournoi de pétanque.

Lors d'une des fêtes, le championnat du monde de lancement de béret avait été organisé, il avait été filmé par une chaîne tv : le béret devait être lancé le plus loin possible.



Lancé de Béret



Entretien avec Monsieur Michel Rey

Comment avez-vous intégré le comité des fêtes ?

C'est Monsieur Rivairan qui m'a proposé de faire partie du bureau, j'ai été vice-président pendant plusieurs années. Ce qui me plaisait, c'était d'être membre du comité et de participer à l'organisation des événements.

Pouvez-vous nous parler de l'amicale villageoise ?

Le comité des fêtes c'est beaucoup d'investissements, de travail, de temps à consacrer à la préparation des manifestations ; mais aussi des moments forts pour le village.

Les membres du comité ainsi que des bénévoles s'impliquaient dans le bon déroulement de toutes ces animations dont certaines n'étaient proposées que pour les habitants de Lagarrigue, comme la galette des rois ou la fête du vin.

Quels étaient les projets pour le comité des fêtes ?

Notre souhait était de développer et de proposer de plus en plus de manifestations. Lagarrigue est une petite commune avec un inconvénient la proximité de Castres donc c'est assez compliqué et pénalisant pour faire venir les personnes.

Mais un défi à relever « On est un petit village, mais on bouge ! »

Nous avions de l'ambition, pour la fête nous aurions aimé faire venir des vedettes, des artistes surtout que Monsieur Rivairan avait beaucoup de relations et de contacts grâce à son travail.

Nous avons réussi à programmer le groupe Manhattan qui était en plein succès et très demandé à cette période-là. Beaucoup de monde c'était réuni ce soir-là. Pour nous ça a été un moment fort.

Nous avions beaucoup d'idées, malgré le peu de subventions qui étaient accordées. Avec davantage de moyens, nous aurions pu faire aboutir certains projets de plus grande ampleur.

Toutes les manifestations étaient gratuites. Mais il y avait des dépenses comme la location du chapiteau, de sonos ; les orchestres, les charges (droits d'auteurs), l'électricité (branchement pour les orchestres).

Nous avions des recettes grâce à une subvention de la mairie, à la vente des fleurs, aux encarts publicitaires des livrets de programme de la fête générale et à la buvette.

Vous prépariez plus particulièrement quels événements ?

Je participais à l'organisation de la fête générale et du rallye touristique principalement.

Je faisais de la sono par passion, j'organisais des soirées dansantes c'est pour cela que pour la fête j'étais le préposé pour l'installation des sonos et des haut-parleurs sur les toits des voitures. Celles-ci faisaient le tour du village en musique pour l'aubade aux habitants. C'était plus festif.

Le rallye était notre point fort. C'était une manifestation qui rassemblait beaucoup de personnes du village mais aussi de l'extérieur, plus de 20 équipes participaient. Cela demandait beaucoup de préparation (plus de 2 mois).



Rallye touristique



Il fallait choisir le circuit, puis aller le reconnaître ; nous devions chronométrer le temps et préparer les feuilles de route ainsi que les épreuves avec les diverses énigmes et les jeux.

Mais aussi chercher des idées pour créer et fabriquer des jeux amusants, originaux, afin d'intriguer les participants comme par exemple un jeu de pétanque avec les boules carrées, le « seau » à l'élastique...

Des coupes et des lots étaient offerts par les commerçants, ou sponsors et d'autres étaient achetés pour la remise des prix et récompenser ceux qui avaient le plus de points. Pour l'arrivée d'un des rallye, j'ai fait l'animation musicale de fin de journée et de la soirée.

Je me suis occupé aussi du vide greniers, en recherchant les renseignements pour la mise en œuvre de la première édition (textes de lois, autorisations...).

Il avait lieu sur la place des Barrys et pour le tout premier vide greniers, une vingtaine d'exposants étaient présents.

Quand Monsieur Rivairan a laissé son poste de président, je suis resté environ un an au sein du nouveau bureau puis j'ai démissionné.

Dossier : Le comité des fêtes

Le comité des fêtes est relancé !



Arnaud MUNIER
Président du comité des fêtes «Les festayres»

Voici donc le retour des Festayres de Lagarrigue. Le projet était dans les cartons depuis plusieurs mois et les vœux du Maire en janvier ont été le détonateur du projet. On a vu 300 personnes à la salle des fêtes et on a eu envie de les revoir sur d'autres événements.

Nous avons donc rencontré Christophe BRENAC, ancien président, qui a tout de suite adhéré au projet et nous accompagnera cette année.

Notre volonté est d'organiser, dans un premier temps, de petits événements sur des thèmes variés principalement à destination des habitants ou natifs du village. Nous avons beaucoup d'animation par le passé, et en avons tous de très bons souvenirs !

De plus, la relation avec les autres associations du village est très importante et pourquoi pas dans l'avenir, organiser des événements communs.

Nous avons prévu 2 événements pour 2023 : « la guinguette des Barrys » qui a eu lieu le dimanche 11 juin et une animation à la salle des fêtes en fin d'année.

Pour 2024, on a déjà plein d'idées et le comité est motivé pour ne pas s'arrêter là !

Pour l'heure, nous sommes 20 adhérents bénévoles et avons élu un nouveau bureau de 6 personnes. On a également décidé d'ouvrir le comité aux ados du village, les 16-18 ans.

Pour conclure, j'ai une pensée pour tous les anciens présidents et membres des Festayres qui ont œuvrés à la vie festive du village par le passé, on va essayer de faire aussi bien qu'eux !

A très bientôt !

Composition du nouveau Bureau :

Président : Arnaud MUNIER
Vice-présidente : Lola BAÏSSE
Secrétaire : Stéphanie EMILE DIT BIGAS
Vice-secrétaire : Xavier TROMBINI
Trésorière : Sonia ENJALBERT
Vice-trésorier : Guillaume BEGES



Espace Assoc's

ADMR

L'ADMR de Lagarrigue, c'est :

- 9 salariées diplômées et professionnelles,
- 6 bénévoles à votre écoute pour faciliter votre quotidien et celui de vos proches,
- 1 assistante technique pour vous guider dans les demandes d'aides & démarches administratives.

Secteur d'intervention: Lagarrigue, Valdurenque, Castres

Nos services sont:

- Entretien du logement
- Aide à la personne dans les actes & gestes essentiels de la vie quotidienne
- Aide à la préparation & prise des repas
- Aide aux courses, sorties, rendez-vous etc...
- Garde d'enfants
- Télé-Assistance FILIEN.

Depuis le 1er janvier 2023, l'Association a proposé :

- La vente des calendriers ADMR 2023
- Une vente de chocolats pour Pâques,
- Des sorties « ciné-séniors »

Et notre rendez-vous incontournable du,

Dimanche 19 Novembre 2023 pour:

La Bourse aux Jouets, Puériculture, Décorations

à la salle des fêtes de Lagarrigue de 9h à 16h30

PERMANENCE TELEPHONIQUE

Tél. 07.86.43.30.93

du lundi au vendredi
8h30 - 12h
14h - 17h30

Email :

lagarrigue@admrarn.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

10 Rue du Presbytère
81090 LAGARRIGUE
sur rendez-vous
Mercredi 9h à 12h
Vendredi 9h à 12h



La crèche de Lagarrigue

Lors de la semaine de la petite enfance, nous nous sommes penchées sur le « consentement » et « l'empathie » qui constituent les leviers naturels de prévention dans le contexte du harcèlement.

C'est ainsi que nous nous sommes attardés sur « l'itinérance ludique ».



L'itinérance ludique est un concept créé par Laurence Rameau. L'enfant circule dans un lieu ludique où différents objets se mettent en scène.

Au gré de ses envies et de ses désirs, l'enfant déambule, explore s'arrête, expérimente les espaces qui s'offrent à lui. Son pouvoir d'agir prend tout son sens. Il est acteur de ses décisions. C'est son choix. Il consent alors à créer, s'amuser, rentrer en lien avec ses pairs à travers le jeu dans une ambiance sécurisée et sous le regard bienveillant de l'adulte qui renforce, ainsi, par sa posture, sa sécurité affective.

L'équipe « phare » s'est installée dans différents espaces ouverts : moteur, symbolique, créatif, sensoriel, manipulateurs, constructif.

Cette action est inscrite dans notre projet pédagogique, c'est un travail d'équipe, avant tout et nous avons décidé de le mettre en lumière dans ce cadre-là.



Corinne GALLEA, Directrice de la crèche

Espace Assoc's



Balade de porcelaines

Malgré la disparition de Jacqueline Lasalle qui nous aidait à réaliser nos peintures sur porcelaine, nous avons continué à nous réunir le mercredi après-midi au local aimablement prêté par la mairie.

Le 14 mai nous avons organisé notre exposition annuelle à la salle de l'espace culturel Jacqueline Pradalié.

Cette journée a eu un franc succès avec la visite de nombreuses personnes.

Nous vous rappelons que l'atelier se tient tous les mercredis de 14h à 17h à la salle du Plô, rue du Presbytère à Lagarrigue.

Tél: 06 87 52 75 80



La présidente, Renée Raymond

TCL

Le TCL s'est équipé, au mois de mars dernier, de toutes nouvelles banquettes originales : elles sont en bois de palettes recyclées ! Un moindre coût, une garantie de longévité et surtout une démarche éco-responsable !

Cette action vient en complément d'autres actions sociales et environnementales, comme notre participation à l'opération « Balles jaunes », recyclage de balles usagées, ou l'accessibilité des terrains aux personnes à mobilité réduite mise en place par la municipalité.

Le TCL obtiendra bientôt le label « Club FFT engagé ».

Le club prépare déjà la saison prochaine en organisant des cours de découverte pour le jeune public (5-12 ans).

Voici le lien du site pour accéder aux fiches d'inscription : tclagarrigue.fr



APE : Association des Parents d'Elèves

L'association des parents d'élèves de l'école maternelle et primaire de Lagarrigue vous présente son nouveau Bureau élu depuis le 30 mars 2023 :

Président : David LOPES,
Vice-présidente : KOAB Chenda,
Secrétaire : BERTRAND Laura,
Secrétaire adjointe : GIRARDET Estelle,
Trésorière : MIALHE Bénédicte,
Trésorière adjointe : PRADES Pauline .

L'APE a pour objectif d'organiser des événements afin de préparer et financer diverses actions comme la fête de l'école, la sortie scolaire de fin d'année.

Pour son bon fonctionnement, l'APE a besoin de plus de parents bénévoles. Nous le savons nous sommes tous occupés, mais un petit coup de main de temps en temps nous aiderait beaucoup. Si chacun contribue un petit peu, nous pourrions faire des choses sympas pour l'école et du coup pour nos enfants.

Nous avons déjà effectué plusieurs actions : buvette du vide armoire, vente de plants de fruits et légumes, cadeau de la fête de pères etc ...

Vous pouvez nous contacter par mail apelagarrigue@gmail.com afin de dialoguer et de recueillir les avis de chacun.

N'oubliez pas de rejoindre le groupe Facebook «Association des Parents d'élèves de Lagarrigue» pour être au courant des événements de l'école. Flashez le QR code



Les membres du bureau

Ecole publique de Lagarrigue

Ateliers ciné-filou / «Trois jours trop courts»

Magali COURSINDEL, co-directrice «Trois jours trop courts/Ciné Filou Festival» et intervenante Cinéma d'Animation LABO81, est venue dans toutes les classes au mois d'avril pour présenter ce qu'est un festival de cinéma, le cinéma d'animation et ses différentes techniques.

Les élèves sont ensuite allés au cinéma de Castres pour participer au festival «Trois jours trop courts». Ils ont pu voir les images animées qu'ils avaient fabriquées sur grand écran. Ils ont aussi visionné des courts-métrages et ont voté pour celui qu'ils préféraient.



Les élèves ont appris comment animer (= «faire bouger») Filou en prenant plusieurs photos de Filou.



Ils ont découvert le zootrope. Dans chaque classe, les élèves ont travaillé sur des projets différents. Par exemple, les TPS-PS-MS ont collé des gommettes sur les cercles de différentes images d'une bande pour créer une image animée de feu d'artifice, une image animée de fleur qui pousse et se fane.



Chaque élève a pu regarder l'image animée qu'il a créée grâce au zootrope fabriqué avec le tourne-disque.



CARNAVAL (texte dicté par les élèves de TPS/PS/MS à la maîtresse)

Nous sommes arrivés déguisés à l'école. Nous avons dansé la danse du caillou sur le chemin (c'était une ronde) et la danse du clown. Nous avons regardé les danses et écouté les chansons des autres élèves. Nous avons vu une petite scène de théâtre. Nous avons eu un goûter : une madeleine et un bonbon. Nous avons regardé des dessins animés sur le carnaval. C'était bien ! Nous nous sommes bien amusés.

Environnement

Animation nature



La montagne Noire accueille un nombre important d'espèces d'oiseaux : certains ne font que passer, d'autres sont des oiseaux d'altitude qui séjournent là pendant l'hiver, il y a ceux qui sont sédentaires...

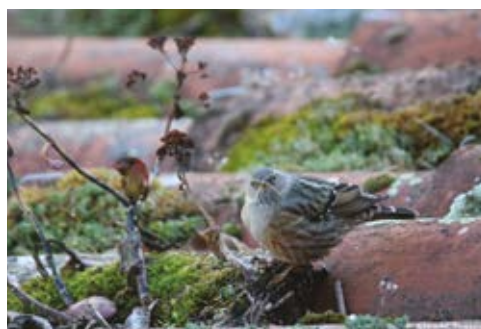
Le club nature LPO/ CPN vous invite à une après-midi familiale :

- présentation d'un diaporama (par Claude Daussin de la Ligue de Protection des Oiseaux) sur les oiseaux de la Montagne Noire
- ateliers de fabrication de mangeoires..., de jeux et de bricolage dans le but de savoir comment favoriser la présence des oiseaux et de la faune autour de chez soi.

Petits, grands et seniors, vous êtes tous les bienvenus.

Rendez-vous MJC de Lagarrigue, le **samedi 18 novembre 2023 à 14h30**

Renseignements : Marie Odile Diot 06 64 75 25 45



Branchez-vous



Lors du 2^{ème} plan de déploiement des bornes de recharge de véhicules électriques, la commune s'est portée candidate pour la mise en place de ce type d'équipement.

Grâce à l'implication du Syndicat d'Énergie du Tarn et à l'accord du pôle de santé, la commune bénéficie aujourd'hui d'une borne de recharge électrique située sur l'avenue de Castres au niveau du parking de la pharmacie.

Plus d'informations sur www.reveocharge.com



Produits phytosanitaires

Depuis le 1er janvier 2017, la loi LABBE interdit l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces publics de toutes les collectivités locales.

L'arrêté du 15 janvier 2021 a élargi l'interdiction à partir du 1er juillet 2022, à tous les lieux fréquentés par le public ou à usage collectif comme les cimetières, stades et autres lieux de vie. Il n'est donc plus possible d'utiliser des pesticides dans les cimetières.

Soucieuse de respecter cette réglementation, la commune n'utilise plus ces produits.

Libre à celles et ceux qui sont dérangés par ces herbes de procéder à l'arrachage manuel, notamment en limite de leur propriété.

Informations

Vous êtes propriétaire d'un animal domestique, quelques règles à respecter !

- Les animaux domestiques doivent être sous votre surveillance dès lors qu'ils se trouvent sur l'espace public.
- Tous les animaux domestiques circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse. Hormis l'amende de 35€ pour divagation d'animal domestique, l'aspect sécurité pour les administrés est primordial. Un animal est toujours imprévisible et peut créer involontairement un accident.
- Les déjections doivent être ramassées par le propriétaire. Elles sont des nuisances pour tout le monde. Les parcs et jardins pourraient être plus occupés s'ils n'étaient pas «contaminés». Ramasser les déjections de votre animal de compagnie est un acte civique et une obligation pour le propriétaire sous peine d'une amende de 35 €.
- L'accès aux bâtiments publics est interdit aux animaux, même tenus en laisse et notamment à l'agence postale communale ou à la mairie.
- Les propriétaires doivent veiller à ce que leurs animaux aient un comportement non agressif dans les lieux publics.
- Une réglementation spécifique s'applique pour les chiens catégorisés et doit être respectée.
- L'identification a été rendu obligatoire en 1999 pour les chiens et en 2012 pour les chats afin de pouvoir rapidement retrouver le propriétaire. Il est recommandé d'ajouter un collier à votre animal.



Vous pouvez consulter l'arrêté municipal en mairie ou sur le site de la commune www.lagarrigue81.fr (*Vie municipale / Infos mairie*)

Réglementation de la taille des arbres et des haies

Par soucis de sécurité, aussi bien pour les piétons que pour les automobilistes, les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur ne doit pas dépasser 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable.

En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire, son représentant ou son locataire, qui doit veiller à ce que rien ne dépasse du domaine privé sur le domaine public.



Les nuisibles

La saison des **moustiques** va arriver, pour réduire le phénomène et leurs désagréments, vous devez éliminer tous les points d'eau stagnante (soucoupe des pots de fleurs, caniveaux, gouttières...) et débroussailler.

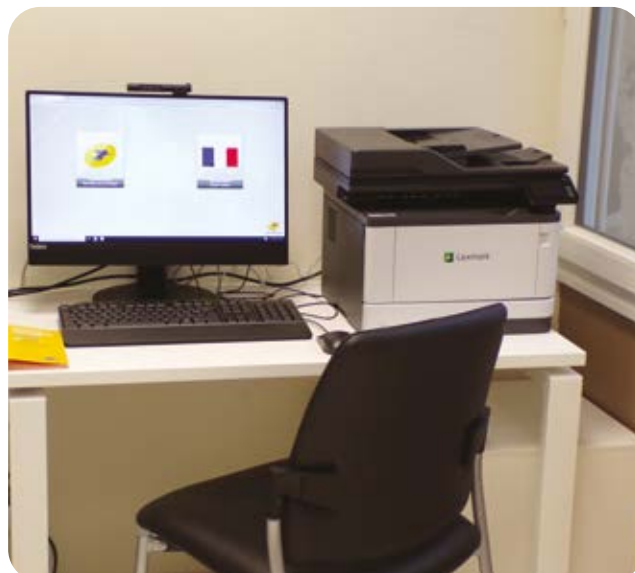
La Pyrale du buis est une espèce de papillon invasive. La chenille de ce papillon se nourrit presque exclusivement du buis. Afin d'éviter une propagation rapide et des dégâts sur nos arbustes, il est conseillé de : soit retirer manuellement les chenilles (non urticante) ou de traiter avec un produit spécifique en privilégiant la lutte biologique.

Un îlot numérique à votre disposition

L'agence postale communale est équipée d'un îlot numérique depuis quelques mois. Il est dédié notamment aux démarches en ligne dématérialisées. Cet équipement est doté d'un ordinateur, d'une connexion internet ainsi que d'une imprimante-scanner.

Ce nouveau service gratuit permet aux usagers un accès aux sites de services publics (Mairie, CAF, CPAM, Pôle emploi, Legifrance...), aux services de La Poste (possibilité de faire la déclaration en douane dématérialisée CN23) et à tous les sites légaux.

L'îlot numérique est en libre-service aux horaires d'ouverture de l'agence (du lundi au vendredi de 8h15 à 13h45).



Informations : retrait d'objets et opération de dépannage

Quelques règles simples pour faciliter vos démarches à l'agence postale

Pour tout retrait de lettre recommandée

Présentez l'avis de passage ainsi qu'une pièce d'identité
Si c'est pour un proche présentez également sa pièce d'identité et la procuration signée située au dos de l'avis de passage (sauf si une procuration permanente a été établie).

Pour tout retrait de colis

Présentez l'avis de passage ainsi qu'une pièce d'identité
Si c'est pour un proche présentez également sa pièce d'identité

Pour toute opération de dépannage financier sur l'un de vos comptes La Banque Postale

Présentez votre pièce d'identité et un justificatif de compte.

Nous vous rappelons que les pièces d'identité présentées doivent être originales, aucunes photocopies ou photographies ne peuvent être acceptées.

La procuration postale permanente peut être établie sur le site de la poste **www.laposte.fr**, dans un bureau de poste ou à l'agence postale.

Agenda

Août

Fermeture de l'agence postale communale du lundi 7 au vendredi 25 août inclus.

Septembre

Rentrée scolaire le lundi 4 septembre

Octobre

ALSH Vacances de Toussaint du 23 octobre au 3 novembre

Novembre

Samedi 18 novembre à 14h30 : Après-midi familiale «nature» organisée par le LPO/CPN à l'espace culturel Jacqueline Pradalié.

Dimanche 19 novembre de 9h à 16h30 : Bourse aux jouets, puériculture et décoration organisé par l'ADMR à la salle des fêtes

Dimanche 26 novembre : 2ème édition des foulées lagarriguoises.



Infos utiles

Mairie

☎ 05 63 35 50 41

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h30-12h / 13h30-17h30
Mardi 8h30-12h

Agence postale communale

☎ 05 63 51 89 26

Du lundi au vendredi 8h15-13h45.
Levée du courrier : du lundi au vendredi
13h et le samedi à 9h

Gendarmerie de Labruguière

☎ 05 63 50 78 20 ou le 17

Centre des impôts de Castres

☎ 05 63 62 52 00

Déchets et encombrants

☎ 05 63 73 51 00

Plus d'infos sur le site de la commune :
www.lagarrigue81.fr



Suivez la page
Commune de Lagarrigue

Site internet : www.lagarrigue81.fr



PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

État civil



Bienvenue à ...

Lou **Menendez** - le 27 février 2023
Soënn **Arbez** - le 21 avril 2023
Wassim **Aanaoui** - le 23 avril 2023
Aléria **Duclot** - le 9 mai 2023
Anna **Lopes Montes** - le 18 mai 2023



Mariages

Jean-Paul **Lavèze** et Jacqueline **Loubet**- le 9 décembre 2022
Alain **Michel** et Régine **Rouyre** - le 19 décembre 2022
Ludovic **Thomas** et Gabrielle **Saget** - le 11 février 2023



Ils nous ont quittés...

Yvonne **Cormary née Guiraud** - le 18 décembre 2022, à l'âge de 99 ans
Philippe **Doussaint** - le 20 janvier 2023, à l'âge de 63 ans
Alain **Nogues** - le 20 janvier 2023, à l'âge de 91 ans
Yves **Denoyer**- le 24 janvier 2023, à l'âge de 74 ans
Gérard **Aparicio** - le 31 janvier 2023, à l'âge de 70 ans
Josette **Maurel née Donadon** - le 25 février 2023, à l'âge de 90 ans
Gabriel **Marty** - le 08 avril 2023, à l'âge de 93 ans
Louis **Renard** - le 12 avril 2023, à l'âge de 88 ans
Elizabeth **Carnasciali née Guilhot** - le 27 avril 2023, à l'âge de 90 ans

POLO

AUTOMOBILES

— LAGARRIGUE —

- Mécanique • Carrosserie toutes marques •
- Vente de véhicules neufs et occasion toutes marques •
- Assistance • Dépannage 24h/24 et 7j/7 • Véhicule de prêt

RÉPARATEUR AGRÉÉ CITROËN

73 avenue Jean Jaurès - 81 090 LAGARRIGUE • 05 63 35 49 96

*A nous 2
coiffure*

Anne-laure & Pauline

**-10%
la première visite**

12 av de castres
81090 Lagarrigue

05.63.44.50.17

 A nous 2 coiffure



PÂTISSERIE - BOULANGERIE

LUNCHS - SES SPÉCIALITÉS

Maison CASTILLON

LA DAUPHINOISE - DEPUIS 1936

9, avenue Jean-Jaurès
LAGARRIGUE - 81090 CASTRES
Tél. 05 63 35 49 10 - Fax 05 63 51 27 39

4 boulevard Gambetta
81290 LABRUGUIÈRE
Tél. 05 63 70 32 36



La municipalité de LAGARRIGUE
vous souhaite un

Bel été

+ D'INFOS www.tourisme-castresmazamet.com